

**Rapport de la commission sociale, jeunesse et enfance du 3 novembre 2021**

Rapporteuse : Diane GRABER

**M 114 – 21.06 PLUS DE SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS À VERNIER**

Un motionnaire (SOC) indique que la motion vise les proches aidants, elle est basée sur des échanges, des observations ou des témoignages d'habitants de la Commune démontrant des besoins dans ce domaine, reconnaissant toutefois les nombreuses prestations déjà offertes, mais soulignant que l'information pourrait être renforcée. Il relève que la motion demande que la commission soit informée sur ce qui est déjà mis en place et que l'information à ce sujet soit renforcée, notamment dans le journal communal, ainsi que la possibilité de mener des projets en fonction des disponibilités ou de partenariats.

M. STAUB, Conseiller administratif, relève que cette problématique n'est pas nouvelle, et précise que de nombreuses choses ont été mises en place par la Ville de Vernier, précurseur au niveau des proches aidants pour les seniors. Il rappelle que la responsabilité financière des proches aidants relève d'une compétence cantonale, la Commune agissant en complément au niveau de l'information, de l'animation et de l'aide.

En préambule, M. KETTENACKER, Chef du service de la cohésion sociale, présente Mme Veronica NEGLIA, travailleuse sociale au sein de ce service, et engagée sur le projet du Réseau Senior Vernier (RSV), projet innovant ayant une démarche proactive et systématique auprès des seniors, permettant d'identifier les situations nécessitant l'intervention du Service de cohésion sociale, accompagné de nombreux bénévoles.

M. KETTENACKER reconnaît que la problématique des proches aidants préoccupe les autorités politiques et les institutions, celles-ci ont mis en place de nombreux projets ces dernières années, et relève le rôle de relais de la Commune, auprès d'institutions cantonales, dans ces problématiques.

Mme NEGLIA évoque les actions du Service de la cohésion sociale afin d'identifier le profil d'un proche aidant, ainsi qu'une étude de l'OFSP publiée en 2019 sur ce thème, elle détaille également et donne des exemples de mesures existant au niveau fédéral, cantonal et communal.

M. KETTENACKER souligne l'enjeu majeur de cette problématique ainsi que l'action de son service afin d'y apporter la réponse la plus adaptée.

Le Président (SOC) salue le travail déjà effectué par le Service de la cohésion sociale et la qualité de la présentation.

Un commissaire (ALTERNATIVE) remercie les intervenants pour leur exposé permettant de mieux comprendre le rôle de la Commune ainsi que celui des institutions.

Suite aux questions et interventions de plusieurs commissaires au sujet de problématiques précises liées à l'accès à l'information, ainsi qu'au sujet des parents d'enfants en difficulté, M. KETTENACKER et Mme NEGLIA répondent aux questions soulevées et fournissent les informations nécessaires à la bonne compréhension des différentes actions menées par la Commune de Vernier et le Service de la cohésion sociale.

M. KETTENACKER signale que l'enjeu majeur est l'identification des besoins, mais reconnaît que les démarches proactives du service se limitent aux personnes âgées de 65 ans et plus faute de personnel.

Un commissaire (MCG) remercie le Service de la cohésion sociale pour le travail gigantesque fourni tout au long de l'année. M. STAUB remercie le commissaire pour ces compliments, qui seront transmis au service concerné.

Les commissaires n'ayant plus de questions, le Président (SOC) remercie Mme NEGLIA et l'invite à prendre congé.

Des commissaires (VERT.E.S) et (ALTERNATIVE) s'interrogent sur l'utilité de la motion au vu de toutes les actions déjà mises en place et suggèrent que celle-ci ferait sens si elle était appliquée sur le long terme, et si la commission sociale, jeunesse et enfance était informée de manière récurrente sur la situation des proches aidants.

M. STAUB répond que la motion a permis de présenter aux commissaires les actions entreprises par la Ville de Vernier et le Service de la cohésion sociale.

**VOTE :**

**Acceptons-nous la motion M 114 - 21.06 « Plus de soutien aux proches aidants à Vernier » ?**

**La motion est acceptée par 10 OUI (3 SOC, 2 VERT.E.S, 2 MCG, 1 PDC-VL, 1 ALTERNATIVE, 1 PLR), soit à l'unanimité.**